



IDÉES

Élections fédérales: peur, pas peur,
j'y vais
Page B 5

PHILOSOPHIE

John Stuart Hill fustigerait
la « nouvelle droite » québécoise
Page B 6

PERSPECTIVES



Le maire Gérald Tremblay affronte tourmente après tourmente.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'espion et le justicier

Avec la désorganisation et le climat qui sévit à l'Hôtel de ville,
Montréal est devenu une poudrière

Les récents cas d'espionnage à la Ville de Montréal soulèvent de nombreuses questions sur le chemin emprunté par le maire Gérald Tremblay pour assumer le rôle de justicier qu'il s'est attribué. Ils rappellent surtout l'état de désorganisation de Montréal, qui est devenue une poudrière.

JEANNE CORRIVEAU
KATHLEEN LÉVESQUE

C'était en 1995. Cela faisait un an que Pierre Bourque s'était hissé dans le fauteuil de premier magistrat. Le fonctionnaire Pierre Reid, qui était directeur adjoint aux ressources humaines, devient contrôleur. Ses méthodes d'enquête suscitent déjà, sinon de l'indignation, du moins de l'étonnement.

Un membre du comité exécutif de l'époque, qui a requis l'anonymat compte tenu de ses fonctions actuelles, se souvient d'avoir reçu la visite impromptue de Pierre Reid dans son bureau. « Il se met à me raconter ma vie: ce que je fais et qui je fréquente. C'est alors qu'il veut savoir quels sont mes liens avec [une chef de cabinet d'un ministre québécois] en laissant entendre qu'elle est ma maîtresse alors que c'est une amie de longue date, bien avant qu'elle accède au poste politique qu'elle occupe », raconte-t-il. Avant d'être invité à quitter le bureau du politicien, Pierre Reid aurait expliqué qu'il était dans l'ordre des choses de suivre à la trace les élus. « Ça m'apparaissait tellement loufoque à l'époque que je n'ai rien dit », ajoute-t-il.

Sous l'administration Tremblay, Pierre Reid et son équipe ont continué leurs fouilles. Les enquêtes ont parfois permis de débusquer de véritables problèmes. Ce fut le cas avec le dossier des fraudes à la Direction du service informatique et avec le voyage en Italie du directeur des travaux publics, Robert Marcil, à l'invitation et en compagnie du patron de Construction Garnier.

Pierre Reid s'est aussi intéressé au cas de Lachine, dirigé par Claude Dauphin. La Ville s'est interrogée sur le nombre élevé de contrats accordés par l'arrondissement à la firme Génipur ainsi qu'à la subvention accordée à la société Mindev pour la décontamination des terrains de l'ancienne teinturerie Global. Mindev est détenue par Frank Minicucci, bras droit de l'entrepreneur Tony Accurso.

S'il reconnaît que le président de Génipur, Pierre Turmel, est une « connaissance de longue date », Claude Dauphin nie que l'entreprise a obtenu un traitement de faveur de son administration. « C'est vrai que Génipur a obtenu beaucoup de contrats à Lachine, mais elle en avait beaucoup avant mon arrivée », explique M. Dauphin. Les élus ne touchent jamais aux appels d'offres. On fait strictement du « rubber stamping ». Il dit se fier aux fonctionnaires, dont la directrice de l'arron-



Claude Dauphin (à gauche) a quitté son poste de président du conseil municipal.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

dissement, Jocelyne Dragon, qui était l'adjointe de Pierre Reid avant d'être embauchée par Lachine il y a plus de deux ans.

Certaines vérifications administratives ont toutefois tourné au dérapage. L'espionnage récent du vérificateur général, Jacques Bergeron, et du président du conseil municipal, Claude Dauphin, en est l'illustration parfaite. Du coup, l'intervention du gouvernement du Québec de cette semaine apparaissait inévitable: l'Unité permanente anti-corruption (UPAC) débarque, ce qui signifie que tous les recoins de l'administration seront scrutés.

La paranoïa

En février, l'espionnage visant le vérificateur général avait semé l'inquiétude parmi les élus. Le directeur général, Louis Roquet, a tenté de les rassurer en affirmant qu'aucune enquête administrative n'avait été conduite par la Ville à l'égard des élus et que leurs courriels n'avaient pas été épiés. C'était sans compter la volte-face du maire. L'homme-qui-ne-sait-jamais-rien a finalement admis que les courriels de Claude Dauphin avaient été consultés.

Personne ne s'y retrouve, même pas Québec puisque le ministre des Affaires municipales, Laurent Lessard, a exigé des explications, qui ne sont arrivées que deux semaines plus tard, incomplètes et imprécises selon le ministre. L'UPAC a été jetée dans la mêlée. Une

autre façon de dire que Montréal fait l'objet d'une enquête.

« C'est un blâme officiel à Gérald Tremblay qui témoigne de l'absence totale de confiance du gouvernement en la capacité du maire à rétablir la situation », estime Pierre P. Tremblay, professeur au Département de science politique de l'UQAM. C'est le message qui est envoyé. Si on avait eu affaire à un maire plus solide qui aurait conservé toute sa crédibilité, je crois qu'on y serait allé avec des gants blancs. »

Le désaveu vise également Louis Roquet. Arrivé en grande pompe comme un redresseur, il a surtout accumulé les bourdes (transmission d'un chapitre du rapport du vérificateur général à Telus, son accord tacite aux méthodes de M. Reid, par exemple). De plus, M. Roquet, qui avait promis un changement de climat dans la fonction publique dont il est le grand patron, est confronté à une suspicion généralisée.

Solidarité mise à rude épreuve

Cette suite de scandales n'a rien pour apaiser l'insatisfaction au sein d'Union Montréal, le parti du maire, et plusieurs élus trouvent que la solidarité commence à être lourde à porter. Sans souhaiter ouvertement le départ de Gérald Tremblay, certains membres du caucus espèrent que le temps va arranger les choses. Mais le troisième mandat de Gérald Tremblay s'avère pénible.

La solidarité au sein du parti du maire est de plus en plus lourde à porter pour les élus

En décidant de se retirer lui-même de la présidence du conseil municipal mardi, Claude Dauphin a épargné à ses collègues un déchirant dilemme: celui d'être loyal à Gérald Tremblay ou fidèle à leur collègue Dauphin, espionné illégalement. Un vote favorable à M. Dauphin aurait pu leur coûter cher et aurait mis en péril leurs postes au sein des commissions du conseil et la rémunération qui y est rattachée.

Le mécontentement à l'endroit du maire et de son administration ne date pas d'hier, alimenté notamment par les douloureuses conséquences des fusions-défusions et la frustration liée aux dotations insuffisantes accordées par la ville centre aux arrondissements.

Sur le terrain, les élus ne sont pas indifférents aux critiques des électeurs qui se plaignent des hausses de taxes. « Attendez que les gens reçoivent leur facture de 45 \$ par auto », signale un membre d'Union Montréal en faisant référence à la nouvelle taxe d'immatriculation qui sera imposée au cours de l'année 2011 aux contribuables de l'île de Montréal, mais dont les résidents des banlieues seront épargnés.

Le nouveau chapitre qui s'est déroulé cette semaine n'a pas arrangé les choses, mais, en croire Bernard Blanchet, président du caucus, la solidarité au sein des troupes d'Union Montréal est toujours intacte. « Personne n'est content de ce qui s'est passé, mais le maire a blâmé les méthodes utilisées [par Pierre Reid] et le caucus a fait preuve de solidarité », a-t-il indiqué au Devoir.

Dans l'immédiat, les mécontents semblent prêts à donner une chance au coureur, mais ce sursis pourrait être de courte durée. À la fin de l'automne, la détermination des budgets de recherche pourrait inciter aux défections. C'est d'autant plus vrai que le sentiment d'appartenance à la Ville de Montréal s'est effrité au profit des petits royaumes que sont devenus les arrondissements.

Désorganisation politique

Au fil des ans, l'échafaudage politique a été ébranlé. Depuis le départ du très puissant président du comité exécutif, Frank Zampino, et la controverse qu'il a laissée dans son sillage liée au contrat des compteurs d'eau, la fonction a perdu de son lustre. Claude Dauphin a occupé le siège une seule année avant que le maire lui-même assume la fonction jusqu'à il y a dix jours.

Plusieurs observateurs de la scène montréalaise soulignent à quel point les deux fonctions ne peuvent être menées par une seule et même personne tant chacune a un objectif différent. D'un côté, le maire a un rôle de représentation qui le conduit à développer une vision d'ensemble, à donner l'orientation générale à l'équipe. De l'autre, la présidence du comité exécutif se penche sur la gestion au quotidien de Montréal sous ses différents aspects.

VOIR PAGE B 2: MONTRÉAL

PERSPECTIVES

La raison et la folie des hommes



GIL COURTEMANCHE

Le 17 février, Washington, Londres, Paris, Berlin, le monde entier en fait regardait médusé des images qui surprenaient les plus performants des services secrets. Après la Tunisie et l'Égypte, on attendait la révolution un peu partout, mais surtout pas en Libye. Donc, le 17 février, il y a deux mois exactement. Le peuple de Benghazi avait envahi la ville, mais aussi celui de Misrata et de Brega. On pouvait bien dire que c'étaient là des villes qui ne portaient pas Kadhafi dans leur cœur, mais le 17 février, quand la foule se réunissait à Tripoli pour réclamer le départ du dictateur, l'ennemi préféré de l'Occident, tous les doutes s'évanouissent. Ce ne sont pas quelques manifestants isolés, mais une vraie foule, une foule qui ressemble à celles de Tunis et du Caire, des jeunes, beaucoup de jeunes, des gens de la classe moyenne, des fonctionnaires, des professionnels, des enseignants. Serait-il possible, se demandent les stratèges occidentaux, que le colonel «dégagé» aussi facilement que Ben Ali et Moubarak? Bien sûr que non, ont répondu les experts, qui savent bien que l'orgueil et la folie de Kadhafi sont incommensurables. Déjà qu'un homme en apparence raisonnable comme Laurent Gbagbo n'a pas hésité à plonger son pays dans la guerre civile malgré la réprobation unanime de la communauté internationale et malgré les sanctions.

En ce 17 février, on se doute bien dans les chancelleries que le guide de la Révolution verte va réagir fortement. Mais on ne sait jamais. Peut-être un miracle se produira-t-il qui nous fera une autre révolution presque pacifique, un autre allié peut-être dans le grand camp des démocraties, un autre pays libre, libéré par son propre peuple heureux et satisfait de nos encouragements. Mais si on se tient sur son quant-à-soi, c'est pour d'autres raisons.

Il y a dix ans que les talibans ont été délogés en Afghanistan et huit ans que le régime de Saddam Hussein a été chassé du pouvoir en Irak, et il n'y a toujours pas, dans ces cas, de pays stables et de démocratie éclairée. Et surtout, on craint tous les pièges des interventions directes. Déjà que le cas de la Côte d'Ivoire se complique, qu'une guerre civile s'installe, que l'ONU ne sait trop quoi faire de son mandat de protéger les populations civiles et qu'on constate que l'obstination d'un homme armé peut déjouer les stratégies les mieux conçues.

La raison ne peut rien contre la folie des hommes. On a donc fait le pari, qu'on savait perdu d'avance, que la ferveur du peuple libyen serait tellement contagieuse, tel un tsunami, qu'elle suffirait à renverser le régime Kadhafi. Les communiqués se multiplièrent en appui à la révolte populaire pendant qu'on cherchait toutes les raisons de ne pas intervenir directement, ni secrètement ni ouvertement. Pas de nouvel Afghanistan, tel était en fait le mot d'ordre. Ce temps qu'on accordait au peuple pour assurer sa victoire, c'était surtout le temps qu'on donnait à Kadhafi pour organiser sa riposte, pour mesurer le degré de tolérance de la communauté internationale.

Le 17 février, la Libye était presque libérée. Seules Syrte et Tripoli n'étaient pas aux mains de la révolte populaire et il suffisait d'un coup de pouce vigoureux pour faire tout basculer. Deux mois plus tard, parce que l'on a tellement tergiversé, les états-majors occidentaux font maintenant face à des choix encore plus délicats et déchirants. La modération timorée de l'engagement militaire occidental a créé précisément la situation qu'elle déclarait vouloir éviter, celle d'un affrontement armé généralisé dans le pays et la reconnaissance tardive que le déséquilibre des forces n'a absolument pas été renversé par les frappes aériennes menées par l'OTAN. On voulait éviter une riposte militaire de Kadhafi et une partition de facto du pays, et c'est pourtant ce qui est en train de s'installer.

La communauté internationale est dans un joyeux cul-de-sac. Que faire de cette révolution que tous appellent de leurs vœux et qui soudainement menace de se transformer en un mini-État fragile sans cesse aux prises avec un ennemi réorganisé et réarmé? Pour ne pas mettre un pied en Libye, on a choisi de laisser pourrir une situation qui menace de réclamer maintenant qu'on y mette les deux pieds, avec des moyens bien plus importants que ceux qu'on pouvait envisager au début de la révolte populaire.

En Côte d'Ivoire, face à une guerre civile larvée dont la majorité des victimes sont des civils, il a fallu que l'ONU et la France interprètent d'une manière que certains qualifieront d'abusives les volontés de la communauté internationale pour assurer la reddition du clan Gbagbo. C'est probablement ce qu'il faudra faire en Libye si on veut éviter d'assister en spectateurs attristés à la défaite d'une révolution populaire et légitime. Et maintenant, la Syrie qui s'embrace et saigne...

Tout cela vu de loin, éloigné de chez soi, comme je le suis aujourd'hui, les détails s'effacent et ne reste que l'essentiel. J'ai lu les résumés des deux débats des chefs et je ne retiens qu'une chose: personne n'a réussi à nommer, à qualifier la menace que représente Stephen Harper pour la démocratie canadienne. Cette menace, c'est l'extrémisme et l'obscurantisme. Ici, en France, on a réussi, en tentant de récupérer les voix du Front national, à banaliser ce parti extrémiste. A tel point qu'il devient une force incontournable et que Marine Le Pen caracole en tête dans les sondages. A force de ne pas dire que Stephen Harper est un homme dangereux, un loup déguisé en agneau, on en fait un homme politique normal pour qui il n'est pas dangereux de voter. C'est tout ce qu'il demande: apparaître comme un politicien ordinaire.

Les démons des coopératives de santé

La solidarité des débuts est empoisonnée par la logique de marché

Auréolée d'une approche sociale et solidaire, la coopérative de santé est confrontée à des démons qui vont au-delà de l'accessibilité universelle aux soins. Les mécanismes implacables d'attraction de la main-d'œuvre médicale la livrent en effet aux règles du marché et à la surenchère. Un mélange qui suscite bien des questions, mais peu de réponses.

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Entreprise à but lucratif ou service essentiel, la coopérative de santé? Le litige entourant son financement par des municipalités a remis cette épineuse interrogation au goût du jour cette semaine. La question est fondamentale puisqu'elle déterminera les limites légales d'un modèle d'affaires qui se cherche encore et qui, ce faisant, prête de plus en plus flanc à la critique.

Il ne faut pas se leurrer, si les coopératives ont connu un essor aussi important — plus d'une cinquantaine en 15 ans —, c'est d'abord parce que le contexte québécois leur est favorable, explique la juriste spécialisée en santé Marie-Claude Prémont. «Le moteur qui est derrière tout ça, c'est le médecin qui veut accroître ses revenus, pas l'accessibilité aux soins. Les coopératives de santé sont le fruit de comportements d'affaires de la part de médecins qui essaient de trouver des formules pour profiter d'une certaine pénurie de ressources.»

La solidarité des débuts est effectivement de plus en plus ébranlée par la compétition qui va croissant avec la pénurie de médecins de famille. C'est ainsi que des municipalités ont franchi le pas qui a plongé Québec dans l'embarras en finançant des coops même si la loi précise que cela ne fait pas partie de leurs compétences. «Les municipalités ne sont pas à blâmer, croit Mme Prémont. Elles sont confrontées à un jeu commercial qui se joue au-dessus de leur tête. Elles ont des populations vulnérables qui réclament une solution de remplacement à la solution publique qui ne fonctionne pas.»

Née de la volonté populaire, la coopérative de santé permet en effet aux petites et moyennes communautés d'accéder à des services médicaux près de chez elles. «La Loi sur la santé garantit l'accessibilité aux soins; ce qu'elle ne prévoit pas, en revanche, c'est la proximité. La coop est un bon moyen de consolider ou de proposer un service de proximité», résume Benoît Caron, directeur général de la Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec (FCSDSQ).

Cette proximité est bien souvent vitale pour la santé d'une municipalité en raison de son puissant pouvoir d'attraction et de rétention. Le problème, c'est que les coopératives sont considérées comme des entreprises privées individuelles ou à capital-actions dans leurs relations avec ces mêmes municipalités, note Marie-Joëlle Brassard, directrice de la recherche et du développement au Conseil québécois de la coopération et de la mutualité.

Or, toute la société québécoise est organisée en fonction du lucratif et du non-lucratif, explique Mme Brassard. «Dans les ministères, spécialement au Revenu, on conçoit toujours les politiques et les programmes en fonction de cette logique binaire opposée.» Pour la coopérative, qui cherche d'abord à répondre à un besoin, mais ne renie pas le profit, la position est tout simplement intenante.

La boîte de Pandore

C'est cette double identité qui est au cœur du litige qui oppose la municipalité de Yamaska à la Coopérative de solidarité santé Shooner-Jauvin de la municipalité voisine de Pierreville. En 2009, huit citoyens de Yamaska ont déposé une plainte au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). Ceux-ci reprochaient à leur municipalité de s'être engagée à déboursier 18 000 \$ par année pendant cinq ans pour financer la coop, financement que la loi interdit. La direction régionale de la Montérégie leur ayant donné raison, la municipalité de Yamaska a décidé de retirer ses billes, au grand dam de la coopérative qui a fait appel à ses avocats-conseils. Québec a eu vent de l'affaire, une réflexion conjointe a même été entreprise par le MAMROT conjointement avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), mais un an plus tard, rien n'a encore filtré de ces échanges.

MONTRÉAL

SUITE DE LA PAGE B 1

C'est maintenant au conseiller municipal Michael Applebaum qu'échoit cette responsabilité centrale. Mais si la loyauté et l'intégrité de l'homme sont indiscutables, la poigne et le leadership ne sont pas ses qualités premières.

En coulisse, d'autres problèmes surgissent, notamment en regard de l'entourage immédiat du maire Tremblay. Un membre du caucus s'interroge sur les conseils prodigués au maire par sa garde rapprochée et sur le cumul de fonctions qu'a assumées Gérard Tremblay depuis novembre 2009.

Les deux dernières années, le cabinet du maire a été le lieu de toutes sortes de tourmentes, dont le départ de la chef de cabinet Diane Lemieux, qui a été cavalièrement poussée vers la sortie. Aujourd'hui, Gérard Tremblay est conseillé par son chef de cabinet Hugo Morissette, identifié comme un «junior» plein de bonne volonté, Christiane Mivil-Deschênes (officiellement en congé), connue pour son caractère abrasif et dont le mantra semble être l'expression «la fin justifie les moyens», ainsi que l'ancien maire de Rosemont, André Lavallée, que l'on dit très influent.

Le professeur Pierre P. Tremblay se questionne sur le bien-fondé des stratégies utilisées avec le



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

De plus en plus de gens réclament un encadrement législatif des coopératives de santé.

Sur le terrain, ce flou entretient la division. D'un côté, il y a ceux qui s'en tiennent à la loi, qui précise qu'une municipalité ne peut agir que selon ses compétences, ce qui exclut le financement ou la subvention d'un établissement commercial, catégorie dans laquelle le MAMROT range la coopérative. De l'autre, des voix font valoir que la nature même des coopératives de santé — qui offrent un service de proximité jugé essentiel — leur confère un statut particulier. Ceux-ci évoquent souvent les articles 91 et 101 de la Loi sur les compétences municipales, qui prévoit qu'une municipalité ou une MRC peut accorder une aide financière pour l'exploitation d'un établissement de santé. Maintenant, une coopérative peut-elle être considérée comme un établissement de santé? C'est loin d'être acquis, note Marie-Claude Prémont dans un texte cosigné par le D^r Réjean Hébert, doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke.

Ce n'est là qu'un des écueils décrits par les deux experts dans ce texte éclairant paru en novembre dernier dans *La Revue juridique Thémis*. Certaines des stratégies retenues pour attirer les médecins soulèvent en effet d'importants questionnements éthiques autant que déontologiques. Au premier chef, celle qui consiste à offrir un loyer gratuit ou au rabais et un soutien administratif à des médecins qui comptent déjà sur une rémunération majorée de 35 % pour couvrir leurs frais d'exploitation.

La loi est pourtant claire: le médecin ne peut exiger et recevoir, pour un service assuré, que la rémunération prévue à l'entente. Tout financement supplémentaire est contraire à la loi. «Si on veut garder la formule des coopératives, ajustons alors la rémunération», propose Mme Prémont, qui est aussi professeure titulaire à l'École nationale de l'administration publique (ENAP). Jusqu'ici, ni le gouvernement ni la Régie de l'assurance maladie du Québec n'ont voulu ouvrir cette boîte de Pandore, préférant s'en remettre au Collège des médecins du Québec.

Ce dernier, dans une mise au point datée de 2008, explique que la prohibition en matière de locaux gratuits ou au rabais n'est pas une règle absolue. Il précise qu'un médecin peut continuer

à bénéficier d'un tel avantage s'il exerce dans une région en pénurie ou soumise à des conditions socioéconomiques particulières. Pile-poil là où les coopératives sont devenues une nécessité.

De la gratuité à la solidarité

L'autre bête noire des coopératives est le paiement d'une part sociale et d'une cotisation annuelle qui peut se heurter au principe de la gratuité des soins. Trois coopératives font d'ailleurs l'objet d'une enquête de la RAMQ à ce sujet. Elles sont toutes soupçonnées d'avoir exigé le paiement d'une cotisation pour avoir accès aux médecins. Ce que la loi interdit formellement.

Le dilemme est cornélien. Comment répondre aux besoins et aux désirs des membres d'une coopérative dans un réseau public de santé qui, en garantissant l'universalité des soins, prohibe les privilèges? «C'est une réalité des coopératives de santé avec laquelle elles doivent composer», répond Benoît Caron. Elles doivent travailler sur la promotion de la solidarité pour assurer la proximité des services, par le biais de la cotisation annuelle notamment, mais elles ne peuvent en aucun cas l'exiger.»

Cette règle n'est pas sans causer des frictions, spécialement quand plusieurs municipalités sont concernées et que l'une d'elles décide de retirer son financement, comme c'est arrivé à la Coop Shooner-Jauvin. «C'est nous qui payons la bâtisse, mais nous ne pouvons pas empêcher qui ce soit d'y avoir accès», confirme son président, André Descôteaux. Ce qui ne plaît pas à tous, poursuit celui qui est aussi maire de Pierreville. «Il y en a qui trouvent ça "cheap" en maudit. Il me semble que c'est gênant d'aller au buffet d'une réception quand tu n'as pas payé ton billet.»

Avec toutes ces zones grises, ils sont de plus en plus nombreux au Québec à réclamer des règles plus strictes, voire carrément un encadrement législatif. Mais selon la FCSDSQ, légiférer n'est pas nécessaire puisque trois mécanismes veillent déjà au grain: la Loi sur les coopératives, le Collège des médecins et la Loi canadienne sur la santé. «Il ne faut pas ajouter des lois, mais faire respecter les lois», conclut Benoît Caron.

Le Devoir

maire. «Ou bien le maire est entouré de mauvais conseillers, ou bien le maire n'écoute pas», dit-il. Le défi, c'est de trouver l'équilibre entre la nécessité d'informer le maire et de le protéger tout à la fois, signale une personne qui connaît bien les rouages d'un cabinet politique.

Les choix de positionnement ou la capacité de réaction de l'équipe de M. Tremblay font l'objet de beaucoup de critiques à Montréal. C'est notamment le cas dans le dossier du remplacement du pont Champlain. «Gérald était tellement en retard que c'en était gênant. Quand une coalition se met en place sans Montréal et que Jacques Olivier, un personnage honni de sa communauté, prend le devant de la scène, on comprend que Montréal n'a pas de gouvernail», a soutenu un des partenaires montréalais qui a demandé l'anonymat.

D'autres témoignages d'acteurs économiques convergent. «Le maire se félicite qu'il y a plein de grues en ville comme pour prouver son propre dynamisme. Mais franchement, Montréal n'a rien à voir avec ces grues. La plupart d'entre elles sont liées aux projets institutionnels, comme le CHUM et le CUSM», a souligné une personne qui ne souhaite pas être nommée.

Le malaise est palpable, mais on n'ose pas publiquement suggérer au maire de quitter ses fonc-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Gérald Tremblay

tions. «La situation actuelle est préoccupante parce que la communauté des affaires aime un climat politique stable qui fait en sorte qu'on puisse se concentrer sur les décisions à prendre sans être pris par des distractions», explique Michel Leblanc, président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Mais présentement, la perception, c'est qu'il y a une immense distraction.»

Le Devoir

PERSPECTIVES

Le PQ en congrès

Le parcours sinueux d'une femme tenace

Pauline Marois connaîtra en fin de semaine un vote de confiance de la part du Parti québécois, qu'elle dirige depuis 2007. Si c'est son premier comme chef, ce n'est pas son premier «test» de confiance. Retour sur le parcours sinueux d'une femme tenace.

ANTOINE ROBITAILLE

«*Et le dimanche, c'est le jour de la démission de la chef?*», ont lancé à la blague quelques journalistes au directeur des communications Pascal Monette, qui venait leur présenter l'horaire du congrès du Parti québécois, jeudi.

La plaisanterie narquoise faisait évidemment référence au congrès péquiste de juin 2005, le dernier que la formation politique aura tenu. Cette grande rencontre s'était terminée par la démission dramatique du chef d'alors, Bernard Landry, profondément déçu du score de 76,2 % de son vote de confiance.

Rien alors n'annonçait un tel dénouement; comme aujourd'hui, diront certains. En 2005, depuis des mois, entre autres grâce au documentaire *À hauteur d'homme* de Jean-Claude Labrecque, Bernard Landry s'était relevé de sa défaite du 14 avril 2003. Il avait repris de sa confiance et de sa popularité. À Ottawa, le scandale des commandites avait agi comme un révélateur, propulsant dans l'opinion l'option de la souveraineté à des niveaux inégalés depuis les fièvres pré et post-meechéennes du début des années 90.

Pour tout dire, en juin 2005, on était... loin du 27 août 2004... Ce vendredi-là, les militants s'apprétaient à se réunir en conseil national; Bernard Landry avait laissé savoir qu'il annoncerait son intention de demeurer à la tête du Parti québécois. En après-midi de cette journée de fin d'été, le bureau de la députée de Taillon, Pauline Marois, publie un communiqué: «*Le temps est venu d'ouvrir une course à la présidence. Nous n'en avons pas connu depuis plus de 20 ans.*» La demande, séditeuse à souhait, fait long feu. Les militants se rangent massivement derrière Bernard Landry et soutiennent qu'il faudra attendre le vote de confiance pour trancher en la matière. Celui-ci viendra, avec la fin évoquée plus haut.

Toujours prête

23 juin 2005, Pauline Marois annonce son intérêt de devenir chef du parti. Ce n'est certainement pas la première fois, puisqu'elle se portera candidate dans la non-course de 2001. En fait, à chaque départ d'un chef de ce parti, Mme Marois est là. À l'exception peut-être de 1988. À l'époque, Jacques Parizeau est considéré par tous comme le remplaçant évident de Pierre-Marc Johnson. Sous Johnson, Marois avait cessé un temps de militer pour le parti. Au congrès de juin 1987, elle avait souhaité devenir vice-présidente du parti, «*mais Pierre-Marc Johnson n'entendait pas permettre à une orthodoxe d'occuper ce poste stratégique*», pouvait-on lire dans les journaux de l'époque.

En janvier 1988, en entrevue avec Pierre O'Neill, du *Devoir*, Pauline Marois reconnaît toutefois avoir été «*tentée de se jeter dans la mêlée*» pour succéder à Johnson. Appuie-t-elle le candidat Parizeau, dans le cabinet duquel elle a travaillé une dizaine d'années auparavant? «*M. Parizeau n'est peut-être pas l'homme de la situation. Pourquoi? Parce que son attitude envers les femmes est inacceptable et que sa conception de la social-démocratie est dépassée.*» La social-démocratie de Parizeau, à ses yeux, est trop axée sur «*les stratégies de développement économique*» et pas assez sur le «*plein emploi*». Six ans plus tard, Pauline Marois sera nommée par ce dernier président du Conseil du trésor, ministre déléguée à l'administration et à la fonction publique, ministre déléguée à la famille.

De 1985 à 2005

Mais revenons un peu en arrière: c'est en 1985 que Pauline Marois devient une figure de proue du parti. C'est à ce moment-là aussi qu'elle attrape en quelque sorte le «virus» de la chefferie. Car après la démission de René Lévesque en 1985, elle se lance évidemment dans la course contre les Pierre-



Pauline Marois

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Marc Johnson, Jean Garon, Guy Bertrand, etc., même si elle venait de sortir d'une grossesse. 22 juillet 1985, grand discours de Marois dans sa circonscription d'alors, La Peltrie. Le questionnement sur le Parti québécois est profond. «*Ce parti, issu de ce que l'âme, le cœur et l'esprit du peuple québécois rêvent de plus chaleureux, de plus généreux et de plus vivace, n'est-il devenu qu'un intendant besogneux?*» Et la souveraineté? La Pauline Marois de 1985 la présente «*d'abord et avant tout comme un choix personnel et une orientation du cœur; elle est aussi la flamme qui éclairera toujours la marche en avant de notre parti. Cependant, elle est ultimement le choix démocratique de l'ensemble des Québécoises et des Québécois.*»

La candidate de 2005 tient évidemment un discours assez différent. C'est l'époque du scandale des commandites et des balbutiements de Québec solidaire. Pauline Marois se présente à chaque discours comme la seule qui pourra «*bâtir une coalition souverainiste*» afin de respecter le programme de 2005 qui impose un «*référendum le plus rapidement possible dans le premier mandat.*» «*Pour moi, réaliser la souveraineté du Québec n'est pas l'affaire d'une seule personne. C'est la responsabilité de tous les souverainistes de tous les horizons.*», écrit-elle le 23 juin 2005. Malgré l'appui de Joseph Facal, elle est perçue comme la candidate de «gauche». Peu de temps avant la fin de la course, un des candidats, Gilbert Paquette, se désiste en se ralliant à Marois; Boisclair, juge l'ancien ministre, est trop à droite.

En 2005, sa deuxième place dans autant de courses, avec seulement 30,56 % des voix derrière le «jeune» Boisclair, est infiniment plus douloureuse que celle de 1985 avec 19,7 % des voix exprimées.

En mars 2006, elle démissionne d'ailleurs de son siège de Taillon en soulignant que «*le cœur n'y est plus.*» Dans son discours-bilan au salon bleu, elle met l'accent sur les réformes majeures qu'elle a accomplies: CPE, éducation (déconfessionnalisation; approche par compétences). Elle a aussi une phrase qui recèle ce que plusieurs considèrent comme son rêve principal: «*Il me reste à souhaiter que bientôt une femme puisse occuper, au Québec, la fonction*

de chef d'État. Il me semble qu'il serait temps.»

Au départ d'André Boisclair en mai 2007, plus personne (même Gilles Duceppe finalement) ne veut de course à la direction. Pauline Marois sera couronnée chef du PQ, devenu «deuxième groupe d'opposition» le 26 mars précédent. 19 juin 2007, elle dépose officiellement son bulletin de candidature. Dans son texte publié ce jour-là, «*pour redevenir le parti des Québécois*», elle souligne les deux «*pilliers*» sur lesquels est bâti le parti: la social-démocratie et la souveraineté. Elle veut agir sur ces deux plans: rompre avec le «*stérile débat sur la date, le jour, l'heure du référendum*» d'une part; rompre avec «*certains dogmes qui prévalent depuis la Révolution tranquille*» d'autre part. Bref, réformer la «social-démocratie».

Ni à gauche, ni à droite, nulle part

Quatre années et une élection générale plus tard, la chef aura ferraillé dur pour imposer ces deux réformes, même si la «débureaucratiation» a laissé les péquistes passablement froids. L'une et l'autre seront probablement gravées dans le programme du PQ adopté en fin de semaine. Entre-temps, elle aura réussi à écarter le séditeux club Syndicalistes et progressistes pour un Québec libre, mais sans vraiment proposer une réinvention de la social-démocratie. En route, elle aura perdu, à sa droite, François Legault et Richard Legendre; et à sa gauche, Camil Bouchard et Louise Harel. Où est le PQ après quatre ans de règne Marois? «*Ni à gauche, ni à droite, nulle part*», répond un ancien député péquiste en colère. Voilà pourquoi Pauline Marois n'attendra sans doute pas ce soir les 97,23 % d'un Jean Charest en 2008.

D'autres répondraient que c'est au centre que se gagnent les élections au Québec et que Pauline Marois est centrée. Lors du prochain scrutin général, le principe de l'alternance favorisera aussi, en principe, le PQ, surtout s'il est uni autour de sa chef. A moins bien sûr qu'un parti Legault-Deltell ne vienne bouleverser l'échiquier politique d'ici là.

Le Devoir

LE RÉGIME SYRIEN

Le pouvoir agite le spectre de la guerre civile

JEAN-PIERRE PERRIN

La délégation de la ville de Deraa, qui a rencontré mercredi Bachar al-Assad, est allée de surprise en surprise. «*Je n'étais pas au courant [des événements]*», leur a d'abord déclaré le chef de l'État syrien. Puis, toujours à leur grande surprise, il a ajouté: «*Je ne suis pas fâché que vous ayez cassé la tête de mon père [la statue de Hafez al-Assad]*». Ensuite, il leur a fait des promesses, celles de juger les auteurs des tueries, qui ont fait quelque 130 morts dans la ville et les alentours — ce qui reviendrait à inculper son frère Maher, qui a dirigé les assauts contre la ville —, et de libérer tous les prisonniers.

Visiblement, il y a du Janus dans le personnage présidentiel, tantôt conciliant, tantôt menaçant. Dans un précédent discours tenu devant le Parlement, il avait évoqué des «*maines étrangères*» pour expliquer la révolte et campait dans une attitude de défi. Depuis l'entrevue, les membres de la délégation sont perplexes. Le président est-il sérieux ou s'est-il moqué d'eux?

En tout cas, l'impression qui prédomine en Syrie est que le chef de l'État n'est guère l'homme de la situation. «*Il ne peut rien réformer, car il n'a pas prise sur les services de sécurité*», souligne un universitaire syrien qui a requis l'anonymat. «*Il est l'otage du système tout en étant le représentant de ce même système. Il en est donc responsable*», ajoute un analyste libanais.

La lecture des événements semble indiquer ef-

fectivement que ce sont les services de sécurité qui gèrent la crise actuelle et que la situation échappe largement aux centres de décision politique. «*Ils le font de la manière chaotique qui est la leur. C'est-à-dire que, dès que quelqu'un manifeste, ils se jettent sur lui. Mais cette fois, on est dans une tout autre situation*», avec des explosions de colère qui vont d'un bout à l'autre du pays. «*Les services secrets sont donc déboussolés. D'autant plus qu'il n'y a pas un centre qui peut coordonner toute la répression*», ajoute le même professeur syrien. La Syrie ne compte pas moins de 17 services secrets, tous plus ou moins rivaux.

En principe, c'est Maher, le jeune frère de Bachar, qui a la main haute sur tous les services de sécurité. «*Or, souligne Haytham Manna, qui dirige la Commission arabe des droits de la personne, ce n'est pas un homme politique. Il ne comprend que la logique de la force. Par sa fonction, d'abord, mais aussi par tempérament.*»

En tout cas, la stratégie que le pouvoir développe est de rappeler les tragiques événements de Hama, la ville qui, à l'hiver 1982, s'était soulevée à l'instigation des Frères musulmans et avait été impitoyable châtiée lorsque l'armée l'avait reprise aux insurgés. Les massacres, selon l'enquête de Libération (du 7 juillet 2000), avaient fait entre 15 000 et 25 000 morts.

À la même époque, les tensions étaient particulièrement vives entre le régime de Hafez al-Assad et les islamistes. Et des hommes de main sous l'autorité du terrible frère du défunt président, Rifaat

al-Assad, celui qui a d'ailleurs repris Hama, attaquaient les femmes voilées dans les rues de Damas pour leur arracher leur hidjab. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, mais la télévision d'État et la chaîne privée Dounia, liée aux milieux affairistes proches du pouvoir, affirment que de telles scènes se reproduisent actuellement pour montrer que le tragique scénario des années 80 peut se rejouer. «*Maher semble avoir repris le rôle de Rifaat*», indique le même analyste.

Pour Khattar Abou Diab, un chercheur franco-libanais, «*le régime a fait et continue de faire un mauvais diagnostic de la situation actuelle. Parce qu'il se trouve dans le camp de la résistance face à Israël, qu'il soutient le Hezbollah et le Hamas, qu'il est appuyé par l'Iran, il croit qu'il est immunisé contre les révoltes, que celles-ci sont le propre des autres régimes arabes et qu'on peut tout lui pardonner. C'est une erreur. En parlant de complot ou d'ingérences étrangères, il témoigne qu'il n'a toujours pas pris en compte les aspirations de la population syrienne.*»

Le régime a-t-il pour autant perdu la partie? Le même chercheur estime qu'il lui reste «*une petite fenêtre de quelques jours pour promulguer des réformes importantes*». L'universitaire syrien a peu ou prou la même analyse. «*Le pouvoir lance des appels: soit vous venez discuter, soit c'est le scénario Hama qui va se reproduire. Mais les gens sont de plus en plus conscients de ce jeu. Et c'est la seule carte qu'il lui reste.*»

Libération

Cas de conscience



MICHEL DAVID

Les résultats du dernier sondage Léger Marketing-*Le Devoir* vont directement au cœur du problème: un souverainiste sur trois ne voit pas en Pauline Marois «*la bonne personne pour faire du Québec un pays*».

Elle a indéniablement la compétence et l'expérience requises pour diriger un gouvernement, et les chances que le PQ reprenne le pouvoir semblent excellentes. Dans n'importe quel autre parti, cela suffit amplement. Une autre qualité est cependant requise d'un chef péquiste: il doit inspirer la foi.

À l'époque où il était chef de l'opposition, Jacques Parizeau ne «passait» pas plus que Mme Marois dans une grande partie de la population. À la veille des élections de 1994, il était nettement moins populaire que Daniel Johnson, alors que la cote de Mme Marois est tout de même meilleure que celle de Jean Charest.

À l'époque, l'ADQ en était à ses premiers pas et il n'y avait pas d'équivalent de Québec solidaire à la gauche du PQ. Si le vote francophone avait été aussi fragmenté qu'aujourd'hui, M. Parizeau ne serait peut-être jamais devenu premier ministre et il n'y aurait pas eu de deuxième référendum.

Malgré ses défauts, les militants péquistes étaient cependant convaincus qu'il était l'homme de la situation. On lui reconnaissait à la fois la détermination et la capacité de réaliser la souveraineté. Plusieurs croient au contraire que Mme Marois n'a ni l'une ni l'autre, et qu'elle rêve surtout de devenir première ministre.

De là à lui retirer leur confiance, c'est une autre affaire. Tout le monde a à l'esprit le douloureux souvenir du congrès de juin 2005 et la démission-surprise de Bernard Landry. Dans l'isolement, les délégués seront devant un véritable cas de conscience: renouveler leur confiance à Mme Marois, même si cela peut signifier le renvoi de la souveraineté aux calendes grecques, ou provoquer un autre psychodrame aux conséquences incalculables.

◆ ◆ ◆

Heureusement, il existe d'autres exutoires à l'énergie des militants. M. Charest n'avait pas tort de voir «*un petit échauffement*» en prévision du congrès dans la nouvelle offensive pour forcer la tenue d'une enquête publique, que Mme Marois a lancée à la faveur de la crise qui a éclaté à l'Hôtel de Ville de Montréal. À défaut de libérer le Québec du Canada, la nécessité de le libérer des libéraux peut devenir une excellente source de motivation.

Mme Marois était bien consciente qu'en se ralliant à l'idée d'étendre la loi 101 au cégep, elle prêtait flanc aux accusations de radicalisme et qu'une partie de l'électorat francophone allait lui en tenir rigueur, mais il lui fallait parer au plus pressé.

Elle ne devrait normalement avoir aucune difficulté à franchir la barre des 80 %, mais elle sait très bien que l'avenir d'un chef de parti est toujours incertain. En mars 1997, Daniel Johnson avait eu l'appui de 80,3 % des délégués au congrès du PLQ. À ce moment-là, personne ne doutait qu'il dirigerait les troupes libérales aux élections suivantes. Moins d'un an plus tard, il remettait sa démission.

Le dévoilement des propositions de François Legault en matière d'éducation a été un four complet, mais il est encore un peu tôt pour l'enterrer. Si, à quelques mois des prochaines élections, il représente une menace sérieuse, la vie va devenir plus difficile pour Mme Marois.

Elle se présente aujourd'hui devant ses militants forte d'une avance qui laisse entrevoir une majorité péquiste, mais il y a encore beaucoup d'inconnues. Dans l'hypothèse où M. Legault lancerait un nouveau parti ou que son groupe s'unirait à l'ADQ, sans parler de l'éventuel départ de M. Charest, un PQ dirigé par une chef mal aimée de la population pourrait très bien revivre le cauchemar de 2007 et terminer troisième.

◆ ◆ ◆

Après avoir dirigé le PQ québécois pendant six campagnes successives, on peut penser que Gilles Duceppe ne fermerait pas la porte à un déménagement. Au moment de s'engager dans le sprint final de la campagne fédérale, ce n'est cependant pas le moment d'en discuter.

D'ici le 2 mai, il ne peut surtout pas laisser entendre que le mandat qu'il sollicite de la population pourrait être écourté. Si tout se passe comme prévu, le congrès péquiste sera plutôt l'occasion d'une tonitruante démonstration de solidarité entre les deux chefs souverainistes, unis dans un même combat pour la quête du pays.

Après le 2 mai, M. Duceppe redeviendra cependant disponible. Il y a quatre ans, la froideur des députés péquistes, qui ne voulaient pas le voir débarquer à Québec, l'avait fait reculer. Depuis, la crainte qu'il inspire en a même incité plusieurs à fermer les yeux sur les lacunes de Mme Marois, mais le chef du Bloc demeure le seul qui pourrait lui succéder efficacement si la situation l'exigeait d'ici les prochaines élections.

Rien n'assure toutefois que M. Duceppe serait plus pressé qu'elle de tenir un référendum. Le programme qui sera adopté en fin de semaine le laisserait entièrement libre de choisir le «moment jugé approprié». Et au rythme où le PQ tient ses congrès, il aurait la paix pour longtemps.

m david@ledevoir.com

ÉDITORIAL

Parti québécois

L'urgence d'agir

Les militants du Parti québécois se retrouvent réunis en congrès ce week-end pour la première fois depuis six ans. Ce sera pour Pauline Marois l'occasion d'imprimer sa marque sur un programme que dans quelques mois elle aura à défendre en campagne électorale. Deux questions polariseront plus particulièrement les débats, le processus d'accession à la souveraineté et la langue d'enseignement au cégep, avec en toile de fond, l'urgence d'agir.



BERNARD DESCÔTEAUX

A tous les congrès du PQ, sont à l'ordre du jour les débats sur la démarche vers la souveraineté, dont un des acteurs principaux est toujours Jacques Parizeau. Même s'il n'y sera probablement pas physiquement, il fera cette fois aussi sentir son influence. Pour lui, la souveraineté est un projet urgent. Urgent n'est toutefois pas synonyme dans son esprit de précipitation et il est d'accord avec Pauline Marois que le prochain référendum doit se tenir «au moment approprié». Son insistance cette fois est sur la nécessité de préparer ce prochain rendez-vous avec l'Histoire.

La nécessité de s'engager dans une telle démarche est une évidence. L'appui à la souveraineté stagne dans les sondages autour de 40 %, parfois un peu plus, comme le révèle le sondage Léger Marketing dont nous publions les résultats aujourd'hui. L'attentisme inhérent à la recherche de «conditions gagnantes» jamais réunies a un effet démobilisateur sur les militants tentés de décrocher ou d'aller vers de nouvelles avenues d'action politique, comme la Coalition pour l'avenir du Québec du tandem Legault-Sirois.

Si l'urgence d'agir fera ce week-end vite consensus, les points de vue se diviseront sur le comment. Le débat se cristallisera autour de la proposition de la députée Lisette Lapointe, par ailleurs épouse de Jacques Parizeau, qui veut confier le travail à un comité de préparation de la souveraineté, dont on peut imaginer qu'il pourrait vite échapper au contrôle de Pauline Marois, ce qu'elle veut éviter à tout prix. Trouver le bon compromis sera pour elle un test important pour son leadership.

L'urgence d'agir est aussi ce qui anime le député Pierre Curzi qui défendra la résolution étendant à l'enseignement collégial la loi 101. Celle-ci vise à réserver la fréquentation du réseau anglophone des cégeps aux étudiants ayant un droit historique à l'enseignement en anglais. Son geste est clairement un appel à réagir avant qu'il ne soit trop tard au déclin du français sur l'île de Montréal, langue que toutes les analyses montrent en perte de vitesse.

Étendre la loi 101 aux cégeps serait un signal fort. Il faut toutefois inviter les militants péquistes à la prudence. La loi 101 au cégep n'est pas la panacée que certains imaginent. Le danger serait de croire qu'avec cette mesure on aurait réglé un problème, alors qu'on ne se serait attaqué qu'à une de ses manifestations et probablement la moins grave. Le nombre d'immigrants et d'enfants d'immigrants qui fréquentent le cégep francophone a presque doublé en 10 ans et si le nombre de francophones qui optent pour le cégep en anglais est en croissance, ils ne sont tout de même que 5,2 %. Le problème est ailleurs, il est dans l'utilisation de plus en plus grande de l'anglais dans les milieux de travail, qu'il faut franciser; il est dans ces immigrants qui n'ont pas accès à des cours de français et qui des années après leur arrivée ne parlent toujours pas la «langue commune» du Québec. Ils étaient 191 000 en 2006, nous dit le démographe Michel Paillé, dans une lettre publiée ci-contre. Il y a plus urgent que le cégep en français.

Enquêtes à Montréal

À qui se fier?

Cette semaine, le ministre de la Sécurité publique Robert Dutil a fait part de son «inquiétude profonde» face à «ce qui se passe à la Ville de Montréal». L'inquiétude de profonde, les Québécois connaissent, sauf que la leur s'étend à l'ensemble du Québec, et qu'elle a cours depuis deux ans. L'histoire que rapporte notre collègue Kathleen Lévesque aujourd'hui ne les indignera que davantage.

Non seulement la Ville de Montréal a-t-elle enquêté sur son chef de police, Yvan Delorme, comme l'a révélé *La Presse* (la Ville nie, mais c'est affaire de sémantique: le nom du chef Delorme étant apparu dans le cadre d'une enquête interne sur la controversée firme de sécurité BCIA, un enquêteur privé a eu le mandat d'éclaircir cette partie du dossier), mais, a appris *Le Devoir*, le ministère de la Sécurité publique a lui aussi été avisé, il y a un an et demi, des relations douteuses entretenues par le chef. La Sûreté du Québec ne pouvait toutefois être chargée de l'enquête, comme le prévoit la Loi sur la police, puisque le nom de Jacques Dupuis, alors ministre de la Sécurité publique et donc responsable de la SQ, est apparu au dossier.

La question qu'a dû se poser le sous-ministre de la Sécurité publique de l'époque, Robert Lafrenière, est la même que se posent les Québécois depuis des mois: vers qui se tourner? Pour le sous-ministre, il ne restait que le bureau du premier ministre (lui en a-t-il parlé?) et la GRC. Pour les Québécois, il n'y a personne.

En refusant depuis deux ans la tenue d'une enquête publique qui permettrait de mettre au grand jour un vaste monde de magouilles, le premier ministre a décrété que les Québécois n'ont pas à savoir. Il nous renvoie à la police, mais celle-ci travaille dans l'ombre et ne s'intéresse qu'à l'illégalité, pas aux curieuses accointances et aux dérapages éthiques.

Le gouvernement se retranche maintenant derrière son Unité permanente anticorruption, d'ailleurs dirigée par l'ancien sous-ministre Lafrenière. Mais elle manque de personnel (les procureurs de la Couronne, mécontents de leurs conditions de travail, la boude) et elle ne révélera que des informations «jugées appropriées et au moment opportun», a dit le ministre Dutil en annonçant sa première enquête, sur Montréal. Ça risque d'être peu, ça risque d'être long.

Et l'on se dit que le maire de Montréal, Gérald Tremblay, aujourd'hui cloué au pilori, s'est sans doute buté lui aussi à la question de la confiance. On vient d'apprendre que c'est à l'été 2009 qu'il reçoit des informations telles sur BCIA (qui surveille le quartier général de la police de Montréal) qu'il décide de lancer une enquête interne. Le maire avait donc cette donnée en tête lorsqu'il rencontre *Le Devoir* cet automne-là, en fin de campagne électorale municipale, et qu'il lui fait part du climat de peur qui règne. Est-ce pour cela qu'il a tenté de tout régler à l'interne, avec les dérapages d'espionnage que l'on découvre aujourd'hui? À qui, lui, pouvait-il se fier?

Et maintenant, c'est Québec qui met le maire sur la sellette... Quelle ironie, et que de temps perdu.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSE BOILEAU

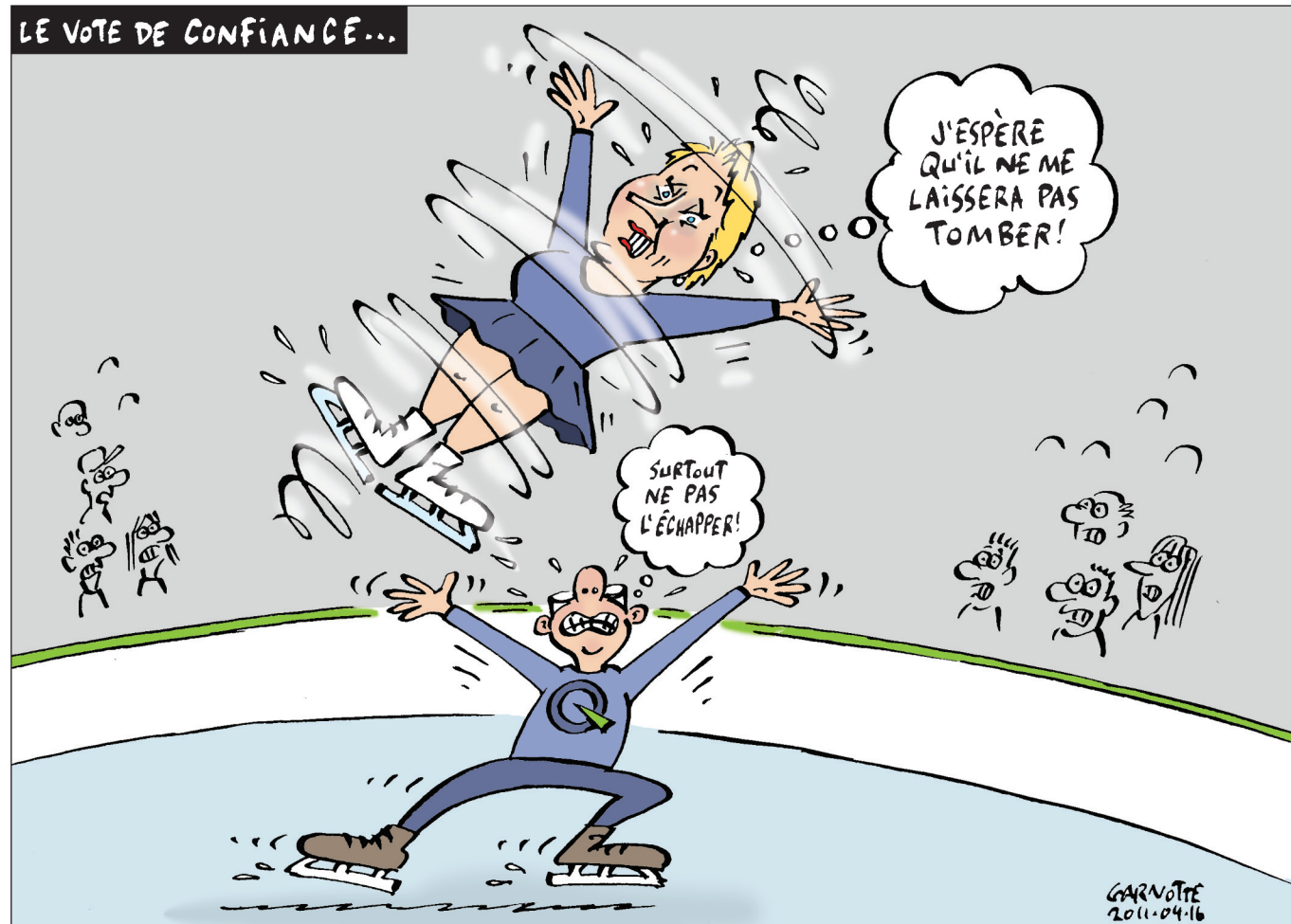
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

Le PQ et les cégeps

Ainsi donc, le Parti québécois pourrait adopter prochainement une résolution voulant que tout finissant du secondaire français doive poursuivre, le cas échéant, des études collégiales dans cette même langue. Sont nommément visés une fraction importante d'étudiants francophones et allophones — ces derniers comptant de nombreux immigrants parmi eux — qui s'inscrivent dans des cégeps où l'enseignement se donne en anglais. Il serait toutefois exagéré de considérer ce prolongement de la loi 101 comme le nec plus ultra du renforcement du statut du français au Québec.

Tenons pour acquis que la mesure péquiste vise aussi les immigrants qui, arrivant au Québec avec des études d'ordre secondaire dûment complétées, s'inscrivent au collégial dès leur arrivée. Mais qu'en est-il de la francisation de tous les autres immigrants, beaucoup plus nombreux ceux-là, qui cherchent du travail immédiatement? Que propose le PQ pour faire en sorte que le fameux «contrat moral» liant le Québec aux immigrants soit respecté? Selon ce «contrat», l'immigrant s'engagerait à apprendre le français, tandis que le gouvernement lui promet des cours dès son arrivée. «Contrat» bouffé par des abandons très élevés, par des objectifs plutôt faibles, par de longues semaines d'attente, par des ressources réduites alors que

les niveaux d'immigration augmentent, etc. Dès lors, faut-il s'étonner que l'on ait recensé au Québec, en 2006, plus de 191 000 immigrants ne sachant toujours pas converser en français, dont 125 000 qui vivaient parmi nous depuis 10 ans ou plus?

Pour mettre les choses en perspective, remarquons qu'au cours de la période 1994-2003, 32 300 diplômés du secondaire en français se sont inscrits dans des cégeps anglophones, alors que nous avons accueilli ces mêmes années 181 000 immigrants ne connaissant pas le français (dont plus de 40 % pouvaient parler l'anglais). Bref, le PQ met-il sa priorité à la bonne place?

Michel Paillé

Démographe

Québec, le 10 avril 2011

Expulsion d'une fillette malade

Enfin! le Canada est-il le pays où je voudrais vivre? En tant qu'immigrante, je me pose parfois cette question lorsque je suis confrontée à des choses ou des décisions que je ne comprends pas. Ou dois-je me contenir et me contenter de mes aspirations pour accéder à la vie que je voudrais?

En réalité, il ne s'agit pas de moi, ni de mes états d'âme. Mais d'une fillette de huit ans, de Rachel Barlagne, dont on parlera certainement dans les jours à venir. C'est un petit être fragilisé deux fois, une fois par

la maladie, une paralysie cérébrale légère, et une autre fois par la décision du ministère de l'Immigration. Ce dernier estime en toute tranquillité d'esprit que les soins de la fillette lui reviennent trop cher, que les quelque 5200 \$ par an, soit quelque malheureux 430 \$ par mois, déséquilibrent dangereusement le budget des services sociaux.

Cela sonne comme une question de sécurité nationale. Le ministère de l'Immigration a bien délivré des certificats de sélection à cette famille française d'origine guadeloupéenne en 2004. Cette famille est passée par toutes les étapes de la procédure de l'immigration. Et, essentiellement, le passage obligé chez le médecin assermenté, cela implique diverses analyses, radios et autres tests attestant leur bonne santé et donc de leur admissibilité sur le territoire canadien. Pourquoi donc cette volte-face six ans plus tard. Que cache une telle décision qui n'est pas à l'honneur d'un pays signataire de multiples conventions onusiennes, notamment celle des droits de l'enfant et la charte relative à la personne handicapée? C'est une drôle d'aberration.

Un pays riche comme le Canada, qui débourse quelque 21,2 milliards de dollars pour son budget militaire, se trouve incapable d'assurer des soins à une petite fille qu'il a acceptée sur son territoire sans se faire frapper sur les mains?

Nassira Belloula

Le 14 avril 2011

REVUE DE PRESSE

Quelques pas de recul



MANON CORNELLIER

Les débats ont fait jaser, évidemment. Tout le monde avait aussi quelque chose à dire cette semaine sur la fuite entourant le rapport de la vérificatrice générale sur les dépenses pour le G8, mais après deux débats, tout le monde est passé à autre chose. La tempête n'a duré que le temps d'un cycle de nouvelles ou deux. Mais c'est le lot d'une campagne électorale, ce déluge de réactions épidermiques qui pourraient aisément noyer cette chronique. Mais il y a aussi nombre de textes où on tente de nous faire prendre quelques pas de recul. C'est ce que fait généralement Jeffrey Simpson, du *Globe and Mail*.

Simpson s'est arrêté cette semaine à ces programmes basés sur des prévisions quinquennales. À son avis, on devrait simplement les ignorer, car les événements et la réalité finissent toujours par les faire mentir. Qui aurait pu prévoir la crise économique récente et qui peut savoir si la reprise sera soutenue ou non? Simpson nous rappelle une vérité élémentaire: les plateformes des partis sont «au mieux des listes de souhaits. Les chiffres qu'elles contiennent pour justifier les dépenses et les taxes ne sont pratiquement pas fiables, en particulier quand ils sont improvisés, comme cela s'est produit cette fois-ci». Il cite le cas des libéraux et des conservateurs et leur engagement en matière du financement de la santé au-delà de 2014, qui n'apparaît dans aucune des plateformes. Il a fallu que Michael Ignatieff se mouille pour que Stephen Harper abandonne sa prudence antérieure et plonge à son tour.

«Mais les campagnes sont l'occasion d'acheter les électeurs avec leur propre argent», écrit Simpson, et le bilan des conservateurs, ajoutait-il, nous enseigne qu'ils sont de «gros dépensiers [...] incapables de prendre les décisions difficiles pour contenir les dépenses, réduire ou mettre fin à certains programmes». Leur programme contient donc des engagements de dépenses bien précis, mais de «vagues et incroyables promesses de compressions ailleurs».

Et la démocratie?

Toujours dans le *Globe and Mail*, Gordon Gibson comprend qu'on puisse trouver étrange qu'à chaque élection, les électeurs acceptent sans rechigner les plans des partis. Cela serait dû en partie au fait que les gouvernements sont nécessaires et, même, une bonne chose, pense-t-il. Malheureusement, ils font des bêtises, gaspillent, privilégient une région au détriment d'une autre pour quelques votes. «Mais les politiciens sont si rusés dans leur mise en marché, les enjeux si complexes, les médias si paresseux et les électeurs si résignés ou occupés que le petit clinquant paraît souvent suffisant pour attirer les votes vers l'un ou l'autre parti.» Cette vision «cynique» du système politique avale trop de personnes qui veulent pourtant bien faire, dit Gibson. À son avis, il est temps de se demander comment améliorer ce système. Selon lui, la réforme de nos institutions démocratiques devrait être un enjeu fondamental de cette campagne, d'autant plus que beaucoup a été écrit et dit sur le sujet. Les différentes solutions sont connues et, à son avis, celles qui donnent plus de pouvoir au simple député devraient figurer en tête de liste. Gibson énumère une série de propositions qui vont jusqu'à la réforme du mode de scrutin. «Le problème est que les réformes capables de mieux faire fonctionner notre système politique exigent un transfert de pouvoir du bureau du premier ministre vers le Parlement et du

gouvernement vers les citoyens.» Gibson n'est pas très optimiste, mais n'abandonne pas, certains leaders ayant eu ce courage par le passé. Il rappelle que c'est le premier ministre qui détient la clé pour lancer pareilles réformes. Il aimerait donc que les électeurs se demandent qui, de Stephen Harper ou de Michael Ignatieff, est le plus crédible à cet égard, qui est prêt à se mouiller. «Peut-être aucun, mais une chose est sûre, si nous ne nous le demandons pas, les choses continueront comme avant et pourraient même empirer.»

Frances Russell, du *Winnipeg Free Press*, ne cache pas où elle loge. Dans son cas, impossible de faire confiance à Stephen Harper quand vient le temps de parler de la santé de notre système démocratique. Elle énumère les faits d'armes du premier ministre au Parlement et cite abondamment un des plus grands experts du parlementarisme canadien, Peter Russell (sans lien de parenté). En entrevue, ce dernier juge l'approche du chef conservateur «très préoccupante pour la démocratie parlementaire». «Nous glissons donc — un pouce, un pied, un mille à la fois — le long d'une pente autocratique qui nous éloigne d'une vraie vie démocratique», dit Peter Russell. Selon lui, la réélection de Harper équivaudrait à récompenser un parti pour avoir affiché son mépris envers le Parlement. Il pense que Stephen Harper voudrait avoir un système présidentiel à l'américaine, sans le contrepoids du Congrès, ce que le professeur trouve inquiétant. La chroniqueuse pense quant à elle que le système d'éducation fait erreur en n'enseignant pas aux enfants les rouages et l'histoire de leur système politique, ce qui rend les citoyens plus vulnérables à la manipulation. Les médias ont leur part du blâme puisqu'ils corrigent rarement les affirmations de Stephen Harper sur la légitimité d'une coalition.

mcornellier@ledevoir.com

IDÉES

Élections fédérales

Peur, pas peur, j'y vais

YOURI CORMIER

Docteur en études sur la conduite de la guerre au King's College de Londres, l'auteur vit présentement à Bruxelles

Avouons-le, cette campagne est solidement plus ennuyeuse que celle de 2008. Elle ne nous fait pas rêver. Économie. Familles. Fiscalité. Emplois. Gestion des fonds publics. Ce sont tous des sujets importants, mais assommants. Pourquoi donc les avons-nous mis au centre des débats? Permettez-moi de conjecturer: c'est que l'élection n'ose pas parler du futur. Elle est rongée par le nihilisme.

Ses débats sont confinés aux choses mondaines et quotidiennes: l'État n'est pas présenté comme l'outil par lequel on développe sa société, mais bien comme celui qui doit la gérer au jour le jour. Les promesses qui découlent d'une telle philosophie sont donc axées sur le bien-être immédiat de l'individu: services, taxes, santé, éducation. On parle uniquement d'argent: comment le dépenser, sur qui et pourquoi, et comment faire pour en avoir plus et ne pas le gaspiller.

C'est bien beau, ça répond aux exigences de ceux qui vivent comme si chaque respiration correspondait à leur dernier moment sur terre, mais ça ne répond pas à la grande question que doit se poser tout véritable citoyen: où serons-nous, collectivement, dans 15, 30 ans? Voilà où se cachent les grands enjeux de notre époque: la révolte arabe, la mondialisation, la technologie, les changements climatiques, la dépendance au pétrole, etc.

Enjeux complexes

Enfin! des sujets passionnants! Mais des sujets qui font peur aux parlementaires, qui doivent se sentir un peu dépassés par l'époque et la complexité des enjeux auxquels ils font face. Comment légiférer des lois cohérentes au niveau étatique dans un système global qui fait souvent contrepoids aux initiatives nationales? Par exemple, si je veux faire une loi qui protège l'environnement ou qui impose une taxe punitive sur je ne sais quoi, mon initiative crée l'effet inverse de mon désir: plutôt que de réussir mon coup, le capital quitte en exode, et l'entreprise que je cible va construire une usine encore plus polluante ailleurs, dans le tiers-monde.

Où prenons alors l'exemple de la Libye. Je veux venir en aide aux Libyens, mais le seul outil à ma disposition est de bombardier l'État. J'ai une réaction digne de 1939 à une situation bien plus moderne. Les outils à ma disposition en tant que législateur sont dans les deux cas, soit d'une efficacité douteuse, soit, pis encore, complètement contreproductifs!

Rappel

A force de se sentir impuissant devant ce genre de choses, un parlementaire n'aurait-il pas raison d'être envahi par une certaine angoisse à l'idée de gouverner? Ne verrait-il pas dans le cynisme, et le taux de participation à son plus bas niveau historique, un rappel qu'il y a des comptes à rendre, qu'il faut s'y prendre différemment si on se sent dépassé?

Dans un tel contexte, la solution facile, celle qui fait disparaître la peur, c'est la chicane sur les détails ou celle que l'on dirige contre des individus. Dans son superbe petit bouquin *L'art d'avoir tou-*



Dans le circonscription d'Outremont...

jours raison, Schopenhauer appelait ça le «stratège ultime»: passer à l'attaque afin d'éviter un débat qu'on reconnaît d'avance comme étant perdu. Mais si tous les partis principaux croient avoir déjà perdu... comment peuvent-ils se donner l'élan requis pour éventuellement gagner?

Heureusement, il reste une porte de sortie: commençons en constatant la complexité du monde et la simplicité de nos outils. Et loin d'avoir une grande solution magique, partons à la recherche d'améliorations partielles et progressives. Testons des hypothèses et des stratégies, quitte à avoir à réajuster le tir en cours de route.

Soyons humbles devant ce défi de taille, mais disons-nous que l'État peut être un chantier d'expérimentation où l'on mène par l'exemple. Avant d'imposer une vision verte à la nation, que l'État se l'impose à lui-même. Qu'il fasse aussi une introspec-

tion sur comment il s'approvisionne en idées: les femmes et les minorités sont-elles bien intégrées aux systèmes décisionnels? Sinon, pourquoi pas? Et comment faire mieux? Réforme électorale? Réforme des politiques d'approvisionnement de l'État (comme nous l'avions fait durant la Révolution tranquille)? Stratégie énergétique à long terme? Nouvelles infrastructures ou renouvellement des anciennes? Voilà les questions qui mèneront l'État à son propre dépassement, sur lequel édifier le dépassement de la nation.

Mais avant tout, c'est à l'individu de vaincre le nihilisme cynique. L'élu et l'électeur doivent se rappeler qu'il y a un lendemain. Le monde que nous léguons est aussi important que celui dans lequel nous vivons. Être citoyen, c'est accepter que notre immortalité réside dans la vitalité de la nation, de l'humanité et de son avenir.

Changer sans renier 400 ans d'histoire

CHRISTIAN DUFOUR

Politologue à l'ENAP

L'auteur fera une présentation aujourd'hui devant les membres du Réseau Liberté-Québec lors de leur premier colloque à Montréal.

On m'a demandé à quelques reprises ces derniers temps pourquoi je participerais à la première réunion du Réseau Liberté-Québec (RLQ). Je ne crois pas que l'on fasse avancer ses idées en prêchant juste à des convertis, je valorise la liberté de penser et la résistance aux excommunications. Voilà pourquoi.

C'est avec plaisir que j'ai accepté l'invitation audacieuse de gens qui savaient que je ne ferais pas qu'entériner dans ma présentation ce dont le RLQ est porteur. L'idée est d'essayer d'influencer un groupe encore jeune, porteur de certaines idées fortes dont le Québec a besoin, à partir de cette puissante valeur qu'est la liberté. Me touche tout particulièrement la critique de la désresponsabilisation systématique des Québécois, en lien avec la bureaucratie et la réglementation excessives de notre société.

Grille gauche-droite

Ce n'est pas un hasard si le RLQ tire son origine de l'est du Québec, s'il a pris son envol dans cette ville de Québec où le paramètre symbolique n'est pas la division entre francophones et anglophones, comme à Montréal, mais une haute ville gouvernementale et élégante dominant une basse ville populaire et frustrée. Ô combien frustrée, comme on le constate à l'écoute de ce phénomène fascinant qu'est la radio populaire là-bas.

Si le RLQ se limitait à exprimer cette frustration,

son intérêt resterait réel, mais limité. Mais il est également porteur d'une grille gauche-droite qui prend de l'importance tout en incarnant la vitalité spécifique de la région de Québec. Ses membres ont réussi à se connecter à une valeur puissante dont le Québec a besoin, cette liberté devenue à ce point importante pour plusieurs qu'ils sont devenus des libertariens à l'américaine.

Il y a là un risque clair de dérapage, à l'image de ces déclarations déconnectées d'un Maxime Bernier ne voyant plus dans la loi 101 qu'une contrainte à la liberté. Poussées à l'extrême, toutes les idéologies deviennent absurdes, camouflant mal l'incapacité à affronter un réel plus complexe que les plus belles théories. Ce dogmatisme idéologique peut engendrer des positions dangereuses, sinon suicidaires, comme le retour au complet libre choix de la langue d'enseignement au Québec.

Territoire miné

La réalité est que le Québec n'est ni le Wisconsin ni l'Alberta, Liberté Québec entrant à Montréal dans un territoire miné où l'anglais et le multiculturalisme ne sont pas que des concepts comme à Québec. Le Réseau se condamnera de lui-même à la marginalité s'il ne mise que sur une idéologie de droite à l'américaine déconnectée d'une réalité enracinée dans 400 ans d'histoire. La liberté ne libère personne s'il n'y a pas une identité pour la porter.

Il est révélateur que, contrairement aux autres droites dans le monde, y compris aux États-Unis, celle qui essaie de se cristalliser au Québec ne soit pas nationaliste. On est clairement en réaction à plusieurs décennies d'hégémonie d'une culture souverainiste devenue symbole d'échec, jointe à la sacralisation d'un modèle québécois ancré à gauche. Le Québec ne se résume pourtant pas au

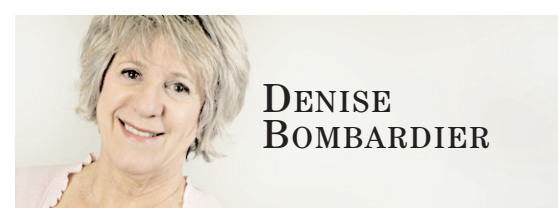
mouvement souverainiste, alors que l'intérêt national québécois est quelque chose de plus fondamental qu'un consensus ponctuel de gauche. Nous avons plus besoin ces temps-ci de l'esprit des coureurs de bois auquel en appelle Michel Kelly-Gagnon que de la folle bilinguisation systématique de la 6^e année que Jean Charest veut imposer aux seuls jeunes francophones avec la complicité du PQ.

Mieux connecté au Québec

Ce qui frappe entre autres dans le réseau Liberté-Québec, c'est la jeunesse, l'enthousiasme, c'est l'énergie. Le Québec, dont on a parfois l'impression qu'il se meurt à petit feu de la peur de déplaire, doit intégrer ce qu'il y a de juste et de fort dans cette critique radicale. Une alternative de droite prendra tôt ou tard le pouvoir à Québec alors que ni le RLQ ni l'ADQ n'ont actuellement de préoccupations identitaires. Il serait tragique que l'échec que nous avons vécu quant à la question nationale empêche la droite de demain de s'intéresser à l'avenir de notre peuple.

Il est dans l'intérêt du Réseau Liberté-Québec de se connecter davantage au Québec sur le plan de l'identité dans des dossiers comme la critique du multiculturalisme à la canadienne, de même que d'une politique linguistique fermement axée sur la claire prédominance du français sans exclusion de l'anglais. Une société obsédée d'inclusion de façon parfois maladroite doit résister à la tentation de traiter en parias des Québécois souvent jeunes, qui estiment que seuls des changements radicaux permettront de dégager notre société de l'ornière où elle est enlisée.

À propos des chefs



DENISE BOMBARDIER

Ce débat des chefs n'en était pas un, car il aurait fallu y trouver des idées et non pas ce charabia de lieux communs, de redondances, de demi-vérités, de trois quarts de mensonges et de démagogie. Or, ce débat, analysé par de doctes spécialistes et des journalistes junkies de la politique, fut présenté comme un événement de la campagne électorale. On croit rêver.

Les chefs de parti en présence contribuent certes à ce non-événement. D'abord Stephen Harper, champion de l'esquive et de la redite. L'homme est doué pour la politique sans éclat et souterraine. C'est un provincial dans tous les sens du terme. Sa personnalité est d'une certaine façon inattaquable, car il a le talent de ne pas sortir de ses gonds, de garder son sang-froid. Ce conservateur assumé, à la sensibilité marmoréenne, s'appuie sur l'insécurité matérielle des électeurs pour tenter de décrocher une majorité le soir du 2 mai.

Les indices économiques mondiaux qui montrent la bonne performance du Canada pendant et à la sortie de la crise qui nous a foudroyés lui servent d'unique et répétitif discours. Son flegme, son calme et le détachement avec lequel il traite ses adversaires sont des atouts au Canada anglais, mais des irritants incontestables au Québec. On aurait juré mercredi soir que Stephen Harper s'ennuyait, comme une grande partie des spectateurs. À cette différence près qu'il ne pouvait pas, lui, zapper le spectacle auquel il était convié. Stephen Harper est un entêté teigneux, plus agressif qu'il n'y paraît et qui a réussi à atteindre son but à cause du déficit de candidats charismatiques. Il sera réélu parce que les conservateurs canadiens d'aujourd'hui savent serrer les rangs et ne s'embarrassent pas des mille nuances qui départagent les libéraux, les sociaux-démocrates et les verts.

Michaël Ignatieff est un rameur qui ne sait pas profiter des courants et des remous. Une partie de lui rebute à simplifier les arguments. Il manque de naturel lorsqu'il martèle ses slogans, et ses références inévitables aux aidants naturels, aux chômeurs comme madame Paillé (transformée en Susan Boyle du débat), aux parents en quête de garderies n'en font pas pour autant un personnage populaire. Il démontre, à la suite de son prédécesseur Stéphane Dion, que les universitaires intellectuels ne sont pas nécessairement doués pour l'arène politique.

Si Trudeau l'intellectuel débordait de charisme, c'était, avant tout, grâce à une vision forte du Canada, à sa façon de, à son intelligence en forme de lame de couteau, à son côté voyou de fond de ruelle et à un cynisme enrobé de quelques vertus cardinales. Michaël Ignatieff, élu chef dans l'espoir de renouer avec cette tradition trudeauiste, ne possède pas ces atouts. On ne sent pas chez lui l'ambition du pouvoir, ni la rage, ni le charme, ni l'aisance d'un politicien de haut niveau. Il est de toutes les tendances à condition qu'elles ne soient pas liées au Parti conservateur. Il doute trop pour convaincre.

Il a déclaré mercredi aux Québécois: «Des gens essaient de vous faire croire qu'il faut choisir entre être Canadien ou Québécois. Moi, je vous dis que vous pouvez être les deux dans l'ordre que vous voulez.» Il dit aussi offrir «l'espoir plutôt que la peur». C'est un rhéteur avant tout sur une scène qui ne lui est pas naturelle et devant un public qui commande une autre dialectique que celle à l'usage d'étudiants de maîtrise ou de docteur en histoire. Sa vision du Canada et du Québec demeure plus tribulaire des contraintes de son propre parti que de ses convictions personnelles, ce qui explique le malaise qu'il dégage.

Jack Layton est devenu au fil des ans le personnage que lui renvoyaient les médias et dans cette campagne, faute d'idées renouvelées, il joue de sa bonhomie, de sa grande aisance verbale dans sa langue maternelle, mais à trop vouloir être l'empêcheur de tourner en rond, il s'est pris à son propre jeu et est devenu lui aussi redondant. Il parle par slogans, ne dédaigne pas la démagogie et carbure à la sympathie qu'il suscite. Sa vision de la social-démocratie n'a pas évolué faute de s'être frottée au pouvoir qui lui échappe. Sans doute l'usure l'a-t-elle rejoint.

Quant à Gilles Duceppe, sa combativité d'antan semble avoir faibli durant cette campagne électorale. Il apparaît souvent spectateur de ses propres discours à la manière d'un chanteur obligé de reprendre inlassablement le même succès populaire. C'est peu dire que le contenu de ses interventions soit prévisible. Habile politicien, l'homme doit certainement ressentir la lassitude répétitive de ce parti paradoxal qu'est le Bloc québécois. À qui peut bien rêver encore Gilles Duceppe, le chef politique le plus expérimenté au Parlement d'Ottawa?

Le débat des chefs est devenu une institution. Mais il est erroné de croire que cet événement est politique. Il s'agit avant tout d'un spectacle médiatique qui cette fois a propulsé une sympathie citoyenne dans une gloire dont elle découvrira rapidement l'éphémère. Que cette dame Paillé ait pris le pas sur les candidats en dit long sur la politique à notre époque.

denbombardier@videotron.ca

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francœur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre) ; information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzeiti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters) ; information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médiat), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre) ; information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Dominique Remy (pupitre) ; information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Emilie Folie-Boivin (pupitre) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correspondantes) ; Paul Cauchon et Benoît Munger (responsables du site internet), Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Émilie Parent-Bouchard et Édenne Plamondon-Emond (communiqué interne) ; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), Geneviève Tremblay et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec) ; PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Amel Elinam, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire) ; PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filon, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filon, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

PHILOSOPHIE

LE DEVOIR DE PHILO

Le philosophe britannique John Stuart Mill fustigerait la « nouvelle » droite québécoise

Une fois par mois, *Le Devoir* propose à des professeurs de philosophie et d'histoire, mais aussi à d'autres passionnés d'idées, d'histoire des idées, de relever le défi de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un penseur marquant.

CHRISTIAN BORDELEAU

Chercheur doctoral affilié au Center for Public Management and Governance (CPMG) et candidat au Ph.D. à la School of Public Policy and Administration (SPPA) de l'Université Carleton à Ottawa, l'auteur est lauréat des prix canadiens Carswell et commémoratif du Center for Policy Research Network (CPRN).

Le Réseau Liberté-Québec se réunit cette fin de semaine à Montréal et reçoit le chef du parti libertarien albertain, la Wildrose Alliance, à titre de conférencière principale dans un colloque où sera célébrée l'idéologie d'«Un État aminci, des marchés concurrentiels et la liberté de choix». Pour sa part, le chef de la Coalition pour l'avenir du Québec, François Legault, a dévoilé le 12 avril dernier un «texte de consultation» intitulé *Éducation: les meilleurs en 2020* et qui insiste, entre autres, sur la rémunération basée sur la performance dans la transmission du savoir.

Sans être en reste, le deuxième budget de Raymond Bachand a poursuivi la croissance des frais de type utilisateur-payeur. En pleine campagne électorale fédérale, le Parti conservateur promet de couper 11 milliards dans les programmes gouvernementaux et de ne pas remplacer les 80 000 (!) fonctionnaires qui prendront leur retraite.

Nous assistons actuellement à une surenchère de «qui sera le plus à droite». Même le Parti québécois, qui se réunit en congrès aujourd'hui, tend «plus» vers la droite; l'année passée, la chef Pauline Marois avait même évoqué le thème «Dégraisser l'État» avant de regretter la formule. Ce que certains commentateurs ont qualifié de «vent vers la droite» serait un phénomène nouveau. Mais qu'en est-il vraiment?

D'autres affirment qu'il s'agit simplement d'un réajustement découlant de changements de préférences dans l'électorat. Pourtant, la majorité des Québécois se définissent plus à gauche qu'à droite dans les sondages. Il y a assurément des voix dissidentes.

Par exemple, l'Alliance sociale, formée des principaux organes syndicaux et étudiants, demandait — en contexte prébudgétaire — au gouvernement du Québec d'agir de sorte à poursuivre le financement des services à l'aide de l'impôt progressif, d'ajouter un palier pour les riches et d'abolir la contribution santé inéquitable. Selon l'Alliance sociale, le gouvernement préfère plutôt se désinvestir pour miser sur le concept d'utilisateur-payeur favorisant les plus riches.

S'exprimer à l'aide des nomenclatures «à gauche, à droite» ou «plus à droite que» peut obscurcir la réalité plus qu'autre chose. Mais comment y voir plus clair?

Pour comprendre que ce qui survient aujourd'hui n'est pas nécessairement novateur, il suffit d'apprécier l'évolution de l'économie politique dans une perspective historique. Dans le contexte du *Devoir de philo*, la lecture du texte fondateur du champ de l'économie politique, rédigé par John Stuart Mill (1806-1873), permet de mettre en perspective le présent débat. En se concentrant uniquement sur l'angle du financement des politiques publiques, on peut se demander ce qui différencie la vision de la gauche et de la droite en matière de création, d'accumulation et de redistribution économique et son effet de rétroaction sociale via les politiques publiques.

Un vent rafraîchissant, vraiment?

Déjà en 1848, John Stuart Mill, dans *Principles of Political Economy*, était engagé dans une argumentation contre l'incohérence d'une droite qui utilisait la même base rhétorique qu'aujourd'hui (c'est-à-dire le «trop d'État»). Mill, pourtant reconnu par plusieurs — dont le néoclassique Frederick Von Hayek — comme étant le plus grand philosophe du libéralisme politique, demandait à cette droite «pourquoi les gens devraient être protégés par leur gouvernement, c'est-à-dire leur propre force collective, contre la violence et la fraude, et non pas contre les autres malédictions de la vie».

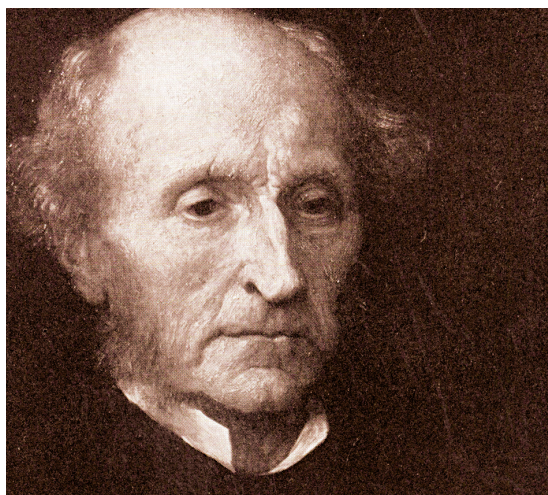
Il s'agissait et il s'agit toujours d'une question normative fondamentale et «personne, même les plus fanatiques à l'égard de l'interférence étatique, ne s'est jamais opposé contre l'utilisation des pouvoirs étatiques pour la protection de la propriété et de la richesse».

Mill était inspiré par Adam Smith qui affirmait, dans son œuvre classique de 1776, que ce n'est que sous «l'abri» de l'État que les riches «peuvent dormir chaque nuit». En effet, sans les mécanismes étatiques de protection de la propriété privée que le gouvernement peut créer, modifier et éliminer, les accumulations (parfois ostentatoires) de ceux qui décrivent l'intervention gouvernementale seraient impossibles.

Jadis comme aujourd'hui, dans la logique de Mill, ce que la droite veut, en partie, en matière de finance, ce n'est pas moins d'État mais moins de redistribution, via l'impôt progressif, de ce que l'État leur a permis d'accumuler grâce à sa protection. Et pour cause. Régulièrement, la droite veut plus d'État pour lutter contre la criminalité (le gouvernement Harper, par exemple). Il est vrai qu'aujourd'hui l'État intervient de moult façons pour favoriser diverses clientèles, mais cela



Christian Bordeleau: «Visionnaire, Mill (1806-1873) se penchait déjà, dans *General Principle of Taxation*, sur la nécessité d'instaurer l'impôt progressif sur le revenu; une politique publique qui a permis entre autres aux différents États d'offrir une démocratisation économique — dite de bien-être — et les infrastructures qui ont permis la croissance économique importante des pays développés.



INTERNATIONAL PORTRAIT GALLERY
John Stuart Mill. Comme la droite du XIX^e siècle qu'il interpellait, ceux qui ont réussi à accumuler de la richesse aux XX^e et XXI^e siècles, grâce à la protection étatique, tendent à vouloir se désengager. Ils refusent la contribution équitable qui leur est demandée.

n'était pas conceptualisé directement dans la pensée de Mill à l'époque.

Sous la lentille du financement des politiques publiques, la vision de Mill nous amène à reconnaître qu'à partir du moment où l'accumulation est possible pour un ensemble d'individus, il n'est plus aussi intéressant de contribuer proportionnellement, via l'impôt progressif, à la construction et au maintien d'un bien-être social supérieur. Cette lecture nous amène à reconnaître le rôle fondamental du gouvernement dans la modulation des iniquités artificiellement créées et remédiables — c'est-à-dire la prise en compte de l'interdépendance permanente de l'État et de l'économie, du gouvernement et du marché, et, en bout de course, de la société dans laquelle évolue l'individu.

Visionnaire, Mill se penchait déjà, dans *General Principle of Taxation* (son incontournable ouvrage d'économie politique), sur la nécessité d'instaurer l'impôt progressif sur le revenu; une politique publique qui a permis entre autres aux différents États d'offrir une démocratisation économique — dite de bien-être — et les infrastructures qui ont permis la croissance économique importante des pays développés.

Mill n'est pas le seul à avoir conceptualisé le devoir de correction étatique des inégalités économiques affectant la performance du système économique même. Dans *The General Theory of Employment, Interest and Money* (1935), John Maynard Keynes (réhabilité par la crise financière) traitait également du rôle du gouvernement et affirmait que «le plus grand problème de la société capitaliste dans laquelle nous vivons est son incapacité à fournir du travail pour tous, en tout temps, et sa distribution des richesses arbitraire et inéquitable».

Chez Keynes, les mesures visant la redistribution de la richesse — de manière à engendrer la consommation — favoriseraient la croissance du capital. Mill avait déjà eu de bonnes intuitions à ce sujet. Dans cette perspective, l'économie est plus performante si 100 personnes possèdent 10 \$ à dépenser par jour que si une personne possède 1000 \$ à dépenser par jour. Il soutenait aussi qu'il y a des limites physiques à la consommation à court terme et que cela affecte la qualité de l'activité économique cyclique. Keynes est donc conscient théoriquement de la fameuse «propension marginale à consommer», un fait empirique prouvé plus tard.

Qui paie quoi, quand et comment?

Selon la logique de Mill, on remarque qu'une vision progressiste propose des politiques publiques favorisant l'équilibre économique via des contributions équitables au bien commun. Le but recherché est d'améliorer la qualité de la vie sociale en normalisant la courbe de la distribution pour en réduire les extrêmes. L'idée est que l'aplatissement des inégalités engendre le «repos social» nécessaire pour qu'une économie décentralisée (bref de marché) puisse opérer de façon optimale. Corollairement, on veut protéger le capitalisme de lui-même, c'est-à-dire de son élan autodestructeur *sui generis* minant constamment le socle social sur lequel il repose. Fred Hirsch, dans *Social Limits to Growth*, établit clairement que J. S. Mill — s'inspirant en cela d'Adam Smith — conceptualisait ce besoin de support social... mais que l'idée a été oubliée récemment, depuis la résurrection du classicisme économique dans les années 1960.

Chez Mill, les recettes générées par l'impôt progressif sur le revenu sont essentielles et forment la base du pouvoir de correction étatique; ce besoin était également conceptualisé chez Adam Smith sous la forme d'institution de support. On retrouve la même vision auprès des écrits du prix Nobel d'économie Amartya Sen. Évidemment, la qualité de cet impôt progressif repose sur la fourchette d'imposition et il s'agit d'un choix de politiques publiques comme un autre.

Par exemple, l'Ontario utilise un taux d'imposition plus élevé que le Québec pour les plus choyés et les États-Unis ont eu un taux de plus 70 % jusqu'à la fin des années 1970. Mill proposait également d'imposer fortement les successions pour faire circuler plus d'argent dans l'économie, une idée qui a récemment refait surface aux États-Unis, avec la bénédiction du plus grand investisseur au monde, Warren Buffet. Peu importe la formule, l'idée est que les revenus de l'impôt progressif servent à offrir des services et des programmes non pas gratuits, comme certains le décrivent, mais payés équitablement via un «péage fantôme progressif». Indubitablement, personne ne peut être contre une amélioration de l'efficacité des services, mais cela est très différent que le fait de souhaiter moins d'État, donc leurs abolitions.

Comme cette droite du XIX^e siècle que Mill interpellait, ceux qui ont réussi à accumuler de la richesse aux XX^e et XXI^e siècles, grâce à la protection étatique, tendent à vouloir se désengager. Ils refusent la contribution équitable qui leur est demandée. Ce n'est pas nouveau en soi, dirait Mill, mais ce retour en force est relié aux changements structurels de l'économie et à l'effet de rétroaction idéelle qu'ils engendrent. Autrement dit, les nouveaux riches sont devenus égoïstes envers la même société qui leur a permis d'accumuler et de jouir de tous ces biens matériels socialement sans crainte.

Les libertariens oblitèrent la nécessité préalable de ces institutions de support que Mill et même Smith conceptualisaient déjà aux XVIII^e et XIX^e siècles; par-delà le «moins d'État», la réduction de l'impôt et toute la rhétorique de l'utilisateur-payeur et des frais fixes qui l'accompagnent. Au fond, qu'on se le tienne pour dit, le but est d'éliminer l'équilibre économique opéré par l'État, qui est pourtant au profit d'un repos social fondamental, d'une bonne performance économique et d'une corruption limitée. Mill avait vu juste et cela a été confirmé depuis.

Cette compréhension des besoins de réguler l'économie au bénéfice de la société fut à la base

des mouvements réformateurs visant la professionnalisation de la fonction publique. Le but était entre autres de réduire la corruption étatique qui nuisait au développement économique — ce qui, faut-il le dire, a remarquablement bien réussi dans une perspective comparée et historique. De plus, s'il faut s'en convaincre, ce besoin de régulation a été consacré par le cauchemar économique engendré par la dé-régulation du système économique à l'échelle mondiale, suivant les prescriptions du «moins d'État» que les mouvements de droite embrassent encore aujourd'hui, sans gêne.

Réduire la redistribution

C'est ainsi qu'en réduisant l'impôt progressif, la droite veut réduire non pas l'État — car elle aime la protection du capital que lui seul peut offrir, ce que disaient Mill et Smith — mais plutôt la réduction, voire l'élimination de ses fonctions de redistribution. Se liant les mains de lui-même en matière de finance pour lui plaire (en baissant sans cesse les impôts, par exemple), l'État doit se tourner vers les privatisations et les partenariats public-privé pour financer les déficits de services et d'infrastructures; un déficit budgétaire artificiel engendré par le même mouvement qui en profite aujourd'hui pour critiquer l'incapacité étatique qu'il a lui-même fortement contribué à créer.

Corollairement, cette ouverture au marché et les attaques incessantes contre le modèle bureaucratique engendrent au final le parasitage croissant des firmes privées dans la sphère publique. Elles deviennent une espèce de bureaucratie fantôme de plus en plus centrale au fur et à mesure qu'on réduit la bureaucratie publique et avec elle, les mécanismes d'imputabilité démocratique la caractérisant.

Paradoxalement, W.F. Willoughby, dans *Principles of Public Administration* de 1927, établissait clairement qu'une bureaucratie compétente, professionnelle et débordante d'expertise est la clef d'une bonne gouvernance,

alors que le vent de dé-bureaucratiation de la droite nous amène plus de problèmes d'éthique et de corruption. Et pour cause. Une fonction publique forte, compétente et bien rémunérée permet de tenir en échec les firmes privées désirant constamment parasiter l'État et, donc, l'intérêt public. Pour reprendre l'expression de Françoise Dreyfus, il s'agit du «retour du refoulé». John Stuart Mill serait certainement d'accord avec cette formule.

S'il est vrai que le marché est au cœur des régimes d'économie politique basés sur la tension «politique démocratique/économie décentralisée», s'il est vrai qu'il offre des avantages que lui seul est en mesure de fournir, il n'est pas moins vrai qu'il tend à déstabiliser la société sur laquelle il repose.

Le vent de droite actuel n'offre rien pour apaiser les craintes de Mill. Au contraire, il glorifie l'irrationalité du marché, son immoralité et la désintégration du socle social sur lequel repose l'économie décentralisée. La rhétorique de la nouvelle droite actuelle est basée sur la méconnaissance des interdépendances caractérisant l'économie politique, l'importance des arrangements institutionnels et l'effet de rétroaction structurant des politiques publiques sur les comportements des acteurs. En relisant Mill, on constate que ce vent de droite n'est ni nouveau, ni rafraîchissant.

■ Des suggestions, des commentaires? Écrivez à Antoine Robitaille: arobitaille@ledevoir.com. Pour lire ou relire les anciens textes du *Devoir de philo* ou du *Devoir d'histoire*: www.ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philos.